

# Contributions des OSC du littoral sur le GDT et la stratégie de financement intégrée

Nous, Organisations de la société civile du Littoral (Association ONG, GIC) œuvrant pour protection de l'environnement en général et de la Gestion durable des terres en particulier,

- ✓ Considérant les acquis du processus de Rio, notamment toutes les conventions internationales pertinentes et l'AGENDA 21
- ✓ Considérant les avancées nationales relatives au PNGE, au PAN, au PSFE, au DSRP ;
- ✓ Considérant la loi cadre relative à la gestion de l'environnement au Cameroun ;
- ✓ considérant les organes et espaces décentralisés de gestion durables de l'environnement ;

## Constatons :

- Une volonté affirmée de l'ETAT de soutenir activement la participation des acteurs non Etatiques dans la gestion durable de l'environnement, notamment depuis les conclusions du premier séminaire national sur le rôle des Organisations non Gouvernementales au Cameroun dans le programme d'ajustement structurel tenu à Yaoundé du 26 au 28 septembre 1989 ;
- L'existence et l'opérationnalité sur toute l'étendue du territoire des OSC et ONG actives aux côtés des administrations publiques dans plusieurs mécanismes participatifs, entre autres, le DSRP et le suivi participatif du budget d'investissement public (BIP);
- Le faible nombre d'ONG agréé du fait de la mise en œuvre de la loi 99/014 du 22/12/1999 régissant les organisations non gouvernementales ;
- L'engouement et la détermination des OSC et ONG à se structurer pour des actions plus efficaces sur le terrain ;
- La disponibilité des OSC et ONG pour un partenariat actif avec les administrations publiques, les collectivités locales et le secteur privé ;
- La volonté des partenaires techniques et financiers à accompagner les processus participatifs (public – privé - société civile) de protection de l'environnement en général et de Gestion durable des terres en particulier.

Malgré tout, nous notons :

- Un besoin d'internalisation des principes de bonne gouvernance et de gestion axée sur les résultats dans les pratiques de tous acteurs de gestion de l'environnement en général et de la Gestion durable des terres en particulier.
- La faible participation des OSC et ONG accrédités à la CCD à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi participatif du PAN ;
- Le flou dans les répartitions des rôles des acteurs de la gestion durable des terres (Administration publique – OSC/ONG) ;

- La faible circulation de l'information sur les programmes, les stratégies et les opportunités d'appui dans la gestion durable des terres ;
- La multiplicité des textes, leur chevauchement et leur faible harmonisation en matière de protection de l'environnement en général et de la Gestion durable des terres en particulier.

**Compte tenu de ce qui précède, nous proposons :**

- ✚ Le recensement, la diffusion et l'internalisation par toutes les parties prenantes de la réglementation en matière de protection de l'environnement en général et de la Gestion durable des terres en particulier ;
- ✚ L'opérationnalisation de tous les espaces centralisés et décentralisés de gestion durable des ressources tels que prévus dans les textes existants ;
- ✚ La reconnaissance et la valorisation des actions des OSC et ONG dans les structures et processus participatifs existants (DSRP, BIP, autres...);
- ✚ La participation effective des OSC et ONG nationales dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de financement intégré pour la gestion durable des terres ;
- ✚ Le renforcement des capacités des OSC et ONG nationales en tenant compte des expertises avérées disponibles en leur sein;
- ✚ Le renforcement du partenariat (public – privé – OSC/ONG) afin de saisir les opportunités nationales, régionales et internationales sur l'environnement et le développement durable.
- ✚ Assurer la participation significative des OSC et ONG pertinentes au suivi des arrangements relatifs à l'atelier national sur la Stratégie de financement intégrée (SFI) de fin juin 2009.

Fait à Douala le 28 Mai 2009

Les signataires :